

—Aucune formalité n'a été oubliée ?

—Votre signature, seule, manque à votre déposition.

—Est-elle nécessaire ?

—Non.

—Je veux quand même signer, mais je suis si faible, si faible que je ne sais pas si j'aurai assez de vie pour le faire.

On approcha une table de son fauteuil. On mit une plume trempée d'encre entre ses doigts. Il appuya la main sur le papier. Sa main tremblait violemment. Il parut faire un violent effort sur lui-même. Toute sa vie passa dans cet effort.

Il signa : Georges de Montmayeur en toutes lettres. La plume tomba de ses mains. Il se renversa dans son fauteuil, la tête sur la poitrine et resta immobile, comme anéanti par ce qu'il venait de faire.

—Georges, dit Claudine, revenez à vous ! ce que vous avez fait, personne ne vous le reprochera. Votre conscience, votre devoir vous ordonnaient de le faire. Je vous aime et vous aimerai toujours, Georges, regardez-moi, écoutez-moi.

Le corps de Georges s'affaissait de plus en plus, les bras restaient ballants : les yeux ternes et sans plus de regard ; les lèvres entr'ouvertes et tout à fait blanches, d'un blanc gris.

Claudine, qui était à genoux, auprès de lui, se releva effarée.

En même temps, Lucienne appuyait la main sur le front du jeune homme. Le front était glacé ; le visage était froid ; les mains étaient froides, et si Lucienne n'avait pas soutenu le corps, il serait tombé du fauteuil. Georges était mort !

Ainsi qu'il l'avait dit, il avait payé de sa vie son accusation. Ainsi qu'il l'avait souhaité un soir, alors que le revolver près de la tempe il voulait mourir, il n'était pas mort sans avoir été utile.

La vie avait été lourde à celui-là. Il n'avait jamais connu que la souffrance et le découragement. Pour lui, vraiment, mourir, c'était le bonheur, et il était mort avec le cri d'amour de Claudine retentissant à son oreille, lui descendant jusqu'au fond de l'âme, et l'accompagnant dans l'éternité.

Claudine et Lucienne s'agenouillèrent pour prier. Elles pleuraient. Toutes deux elles avaient été comme un rayon de soleil dans la vie du pauvre homme. Elles avaient marqué de leur présence le seul moment de bonheur qui lui était échu en partage.

Ce triste dénouement ne pouvait faire oublier à M. de Moraines pourquoi il était venu.

—Montmayeur, nous allons vous emmener à Versailles.

Jean ne répondit rien, il était atterré. Ces accusations foudroyantes, appuyées de preuves contre lesquelles vainement il s'était débattu ; l'abandon où il se trouvait, son arrestation ; l'impuissance où il était de se défendre et d'user de sa force pour tuer et pour mourir ; la mort de son frère, qui peut-être avait fait vibrer en lui quelque corde de son cœur, car ce frère rappelait la famille, les souvenirs d'enfance, si doux et si attendrissants, tout se liguaient pour broyer sa résistance et annihiler son énergie, mais par-dessus tout la pensée de Lucienne, perdue pour lui. Certes il savait qu'il était haï, objet de mépris et d'horreur. Mais est-ce que cela l'empêchait d'aimer, lui ? Est-ce que cela, au contraire, ne redoublait pas son amour, en le stimulant de toutes les impossibilités où il était de le voir payé de retour ? Oui, le misérable, en cette heure suprême et décisive de sa vie, oubliait les accusations, ses crimes, la mort de Georges, pour ne plus penser qu'à Lucienne.

La monstruosité de ses crimes l'avait éloigné de l'humanité ; son amour pour Lucienne l'en rapprochait. Et le regret de l'amour perdu, de l'amour impossible, fut si vif en lui, à ce moment même, que ses yeux se mouillèrent. Ce n'était plus qu'un homme, maintenant, et le repentir, cette fleur qui ne vit qu'arrosée par les larmes, le repentir germait en lui, détendant ses nerfs.

—Vous avez entendu ? dit le juge.

—Oui, monsieur, dit-il résigné. Emmenez-moi.

Une dernière question.

—Je suis prêt à répondre.

—Devant le corps de votre pauvre frère qui est mort de votre crime, marquez du moins du repentir par votre aveu.

—A cette question je ne répondrai que si elle m'est adressée par un autre que vous.

—Par qui ?

—Par Lucienne.

La jeune fille entendit. Elle se leva, essuya ses yeux et regarda M. de Moraines, attendant qu'il se prononçât.

—J'y consens, dit le juge.

Alors, Lucienne :

—Jean, avouez ! dit-elle simplement.

—Vous l'ordonnez ?

—Je vous en prie.

—C'est à votre prière que j'obéis. J'avoue avoir assassiné Bourreille et lui avoir volé 50,000 francs. J'avoue avoir essayé d'empoisonner Claudine avec de l'arsenic.

—Enfin ! murmura Courlande avec un soupir de satisfaction et un regard de triomphe.

C'était sa première affaire qui réussissait. Il touchait, le petit Pas-de-Chance, à la réalisation de son rêve.

M. de Moraines partit. Courlande et l'agent se tenaient de chaque côté de Montmayeur. Celui-ci, avant de sortir, regarda Lucienne.

Mais la jeune fille s'était remise à genoux auprès de Georges. Elle ne le vit pas.

Montmayeur baissa la tête et suivit Courlande.

## X

L'affaire de Montmayeur ne fut pas longue à instruire. Cependant les événements de la Commune et du second siège de Paris vinrent retarder ce procès de quelques semaines.

Doriat avait été renvoyé à Versailles, lorsque les prisons purent recevoir des prisonniers civils. Il devait, c'est la loi, repasser en cour d'assises, à côté de Montmayeur, le vrai coupable.

Marie Doriat n'avait pas pu le revoir. Elle lui avait écrit plusieurs fois, mais dans chacune de ses lettres, elle n'avait pas osé lui parler de ses fils. Doriat ignorait leur mort. Le pauvre homme ne savait pas non plus que sa maison était brûlée. Il savait seulement qu'il allait passer en cour d'assises une seconde fois, que son innocence serait hautement reconnue qu'elle serait publiquement proclamée, en même temps que le nom de l'assassin de Bourreille serait livré à l'exécration. Quant il reçut cette nouvelle, il dit :

—Je n'y comptais plus ! Je vais être bien heureux !

Et voilà pourquoi Marie Doriat n'osait lui annoncer la cruelle mort de ses fils dans la crainte de troubler le bonheur si complet de son mari.

Aux assises, Montmayeur comparut résigné. Il ne chercha ni à se sauver ni à nier.

Il avoua tout, derechef, ainsi qu'il l'avait fait devant M. de Moraines. Il ne voulait pas implorer l'indulgence des jurés. Il avait joué une partie, il avait perdu ; il était beau joueur et prêt à payer de sa vie sa mauvaise chance.

Il fut calme pendant tous les débats. Il reconnut l'énormité de ses crimes ; il dit qu'il attendait le châtement.

Doriat fut acquitté et acclamé à sa sortie de la cour.

Montmayeur fut condamné à mort.

—Je m'y attendais ? dit-il à son avocat d'office.

Car il n'avait pas voulu prendre d'avocat, sachant sa cause perdue d'avance. Il refusa de se pourvoir en cassation. Il refusa également de signer son recours en grâce. Il attendit la mort avec indifférence.

Le jour où son mari fut jugé pour la seconde fois, Marie Doriat était venue à Versailles. Elle avait assez souffert, depuis près d'une année, des hontes de la condamnation ; elle voulait avoir sa part du triomphe de l'innocence.

Lorsque le président dit : " Michel Doriat, vous êtes libre," ce fut Marie que Doriat rencontra d'abord. Bien des amis étaient là, qui avaient tenu à assister à la réhabilitation, mais il ne s'occupait que de sa femme, se doutant bien de ce qu'elle avait souffert. Il ne recherchait que son visage aimé dans la foule qui se pressait sur ses pas, à la sortie du palais de justice.

Et quand il l'aperçut.

—Marie ! dit-il, ma bonne et chère Marie !

Ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre, en pleurant.

Puis Doriat s'écartant un peu de sa femme :

—Comme tu es changée, ma pauvre Marie. Comme tu as vieilli. Tes cheveux étaient noirs. Ils sont maintenant tout blancs. Il a fallu les yeux de ton mari pour te reconnaître.

Et regardant autour de lui :

—Pourquoi mes fils ne sont-ils pas là ?

Marie trembla. Elle ne pouvait prendre sur elle de tout dire. Elle esquiva la question et répondit :

—Toi aussi tu es changé, mon pauvre Michel.

Et elle parla d'autre chose, nerveuse, épouvantée de la douleur de son mari, quand il apprendrait la vérité.

Ils revinrent à pied jusqu'à Garches.

Ce fut d'abord de leurs affaires qu'il parla, puis ce fut de la guerre.

Il fallut que Marie lui racontât, de point en point, tout ce qu'elle savait du siège de Paris : les batailles loin de Garches, les combats autour du village, le Bourget, Champigny, le bombardement, Buzenval.

—Le village a-t-il souffert beaucoup ? demanda-t-il en parlant de Garches. Pendant la bataille de Buzenval vous avez dû recevoir des obus ?

—Oui, le village est presque détruit ! dit Marie.

—Ah ! fit l'homme, pâlisant tout à coup. Et sans doute il y a des maisons de nos amis qui n'existent plus ?

—Il y en a.

—Beaucoup ?

—Presque toutes.

—Quel malheur.

Une question lui monta aux lèvres. Il n'osait la faire et regardait sa femme, attendant qu'elle parlât. Marie ne se pressait pas. Il se résigna et dit :

—La nôtre n'a rien éprouvé, n'est-ce pas ?

—Si. Les obus l'ont atteinte comme les autres.

—Ah ! est-ce qu'il y a beaucoup de dommages ?

—Notre maison n'a pas été plus épargnée que celles de nos amis. Elle n'existe plus.

Doriat poussa un soupir et resta longtemps silencieux.

Puis, tremblant et s'armant de courage :

—Au moins, notre malheur n'est pas complet. La maison de Pascal et d'Henri :

—Détruite, comme la nôtre, par les obus allemands.

—Ah ! les brigands ! les brigands ! dit-il, serrant les poings et tout blême de colère. J'espère bien qu'un jour viendra où nous leurs rendrons la pareille. Où habites-tu, toi, ma pauvre Marie, depuis cette catastrophe ?

Marie lui raconta qu'elle avait demandé l'hospitalité à une amie, plus heureuse qu'elle et dont la maison avait été respectée par l'incendie.

—Et Pascal et Henri ? Ils habitent avec toi ?

Qu'est-ce qu'ils ont fait pendant la guerre ? C'est drôle, tu ne me parles pas d'eux.

—Que veux-tu que je te dise ?

—Eh ! parle ! voilà une singulière question. Dis-moi d'abord comment ils vont ? C'est le plus pressé. Après tu me raconteras à quoi ils ont pris part, car je suppose qu'ils ne sont pas restés les bras croisés ? Ou, s'ils ont été blessés, c'a été légèrement et ils sont déjà guéris ? Assurément tu me l'aurais dit. Je parie que tu me réserves une surprise ! Je vois ça à ta figure. Ils avaient des grades, hein ? Peut-être y en a-t-il un qui a la médaille militaire ? Peut-être plus ? Réponds. Dis donc, sais-tu que je serais joliment fier si j'avais un de mes fils décoré de la croix de la Légion d'honneur.

La pauvre femme était au supplice.

Comment lui expliquer, au pauvre condamné, l'effroyable vide qu'il allait trouver autour de lui ?

Mais lui, continuant sa pensée, ne se doutant pas du tout du malheur qu'elle allait révéler :

(La fin au prochain numéro)

## DÉMÉNAGEMENT

Les bureaux et ateliers du MONDE ILLUSTRÉ ont été transférés au numéro 40 Place Jacques Cartier.